



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° EFR-19-003008

Résistance au Feu des Eléments de Construction selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

Durée de validité Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au **13 mai 2025**.

Appréciation de laboratoire de référence

- EFR-19-003008

Concernant Une cloison à ossature acier thermiquement isolée avec vitrages collés bord à bord à joints verticaux.

Ossature : FUEGO LIGHT 90 ou 120 (FORSTER)

Vitrages : CONTRAFLAM STRUCTURE 90 (V.S.G.I.)

Demandeur VETROTECH SAINT-GOBAIN INTERNATIONAL AG
Bernstrasse 43
CH - 3175 FLAMATT

1. INTRODUCTION

Le procès-verbal de classement de résistance au feu définit le classement affecté à une cloison vitrée à ossature acier thermiquement isolée conformément aux modes opératoires donnés dans la norme EN 13501-2 : 2016 « Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment – Partie 2 : Classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation ».

2. REFERENCE ET PROVENANCE DE L'ELEMENT ETUDIE

Ossature

Référence : FUEGO LIGHT 90 ou 120
Provenance : FORSTER, Arbon (CH)

Vitrages

Référence : CONTRAFLAM STRUCTURE 90 (V.S.G.I.)
Provenance : VETROTECH SAINT-GOBAIN INTERNATIONAL AG – Usine de Romont (CH)
VETROTECH SAINT-GOBAIN KINON GmbH, usine d'Aix-la-Chapelle (DE)
SOLAGLAS Ltd, Usine de Coventry (UK)

3. PRINCIPE DE L'ENSEMBLE

3.1. TYPE DE FONCTION

La cloison vitrée est définie comme un « élément non porteur ». Sa fonction est de résister au feu en ce qui concerne les caractéristiques de performances de résistance au feu données au paragraphe 5 de la norme EN 13501-2 : 2016.

3.2. GENERALITES

L'élément consiste en une cloison vitrée à ossature métallique réalisée en profilés acier thermiquement isolés de la série FUEGO LIGHT 90 ou 120 (FORSTER) munie de vitrages CONTRAFLAM STRUCTURE 90 (V.S.G.I.) d'épaisseur nominale 45 mm, collés bord à bord à joints verticaux. Voir planches n° 1 à 12.

3.3. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ELEMENT

3.3.1. Ossature

L'ossature est constituée d'un cadre périphérique définissant une baie unique réalisée en profilés acier thermiquement isolés :

- Soit de la série FUEGO LIGHT 90 (FORSTER), de référence 734.851 et de section 70 x 70 mm. Voir planche n°3a.
- Soit de la série FUEGO LIGHT 120 (FORSTER), de référence 739.592 et de section 110 x 70 mm. Voir planche n°3b.

Ces profilés sont coupés d'onglet et assemblés par soudure ou coupés droit et assemblés par manchonnage. Dans ce cas, le système de manchonnage se compose de deux tôles acier pliées en U d'épaisseur 15/10^{ème} mm et de section 15 x 45 x 15 mm, de longueur 50 mm et isolées par deux plaques isolantes de dimensions 12 x 40 x 55 mm soudées sur la traverse. Les coques (extérieures pour les profilés réf. 739.592) des montants sont alors grugées sur 50 mm à chaque extrémité afin de pouvoir être manchonnées sur les profils en U et le maintien s'effectue par 4 vis autoforeuses 4,2 x 13 mm ou vis à métaux M5 x 12 mm. De même, les traverses peuvent être constituées de plusieurs profilés assemblés entre eux par manchonnage. Dans ce cas, à la jonction entre deux profilés, les coques (extérieures pour les profilés réf. 739.592) des profilés sont alors grugées sur 120 mm pour recevoir des manchons composés d'une tôle acier pliée en U d'épaisseur 15/10^{ème} mm et de section 15 x 45 x 15 mm, de longueur 115 mm et isolée par une plaque isolante de dimensions 12 x 40 x 120 mm, assemblés entre eux par soudure. Voir planche n°11.

3.3.2. Vitrages

L'ossature définit une baie unique obturée par des vitrages CONTRAFLAM STRUCTURE 90 (V.S.G.I.) d'épaisseur minimale 45 mm dont la composition exacte est en possession du Laboratoire.

Ces vitrages peuvent également être fabriqués avec une des faces listées en planche n° 12.

Variante : film adhésif :

Un film adhésif d'épaisseur maximale 150 µm et de classement de réaction au feu M0, M1, A1, A2 ou B peut être mis en œuvre sur l'une des faces des vitrages.

3.3.3. Maintien et étanchéité des vitrages

Le maintien des vitrages est réalisé par un simple parclosage réalisé :

- Soit en profilés acier :
 - o soit de référence 901.226 (FORSTER) et de section 15 x 20 mm ;
 - o soit de référence 901.227 (FORSTER) et de section 20 x 20 mm ;
 - o soit de référence 901.228 (FORSTER) et de section 25 x 20 mm ;
 - o soit de référence 901.246 (FORSTER) et de section 30 x 20 mm ;
 - o soit de référence 901.247 (FORSTER) et de section 35 x 20 mm ;
 - o soit de référence 901.248 (FORSTER) et de section 40 x 20 mm ;
 - o soit de référence 901.249 (FORSTER) et de section 45 x 20 mm ;fixés sur l'ossature par boutons de parclose de référence 906577, 906578 ou 906579 (FORSTER) placés à 70 mm des angles puis répartis au pas maximal de 300 mm.
- Soit par plats acier filants de section 70 x 3 mm fixés sur l'ossature par vis acier Ø 4 x 30 mm placés à 70 mm des angles puis répartis au pas maximal de 250 mm. Voir planche n°3c.

Ces parclose sont associées à des bandes de fibres minérales de hauteur 15 ou 20 mm et d'épaisseur maximale 6 mm permettant le serrage des vitrages et pouvant être étanchées par silicone neutre.

Ces bandes de fibres minérales peuvent être de références :

- 948003 ou 948007 à 948009 (FORSTER)
- KERAFIX 2000 BLACK OU WHITE (KUHN OU JUNG)
- FLAMISEAL FDJ (JUNG)
- KERAFIX PAPIER CERAMIQUE (KUHN OU JUNG)
- NULLIFIRE FT 120 (ILLBRÜCK)
- ODIWOOL BLACK (ODICE)
- SUPERWOOL (ODICE)
- INSULFRAX (ODICE)

Lorsque les profilés de la série FUEGO LIGHT 90 (FORSTER) sont mis en œuvre, une bande de joint intumescent de référence 948015 (FORSTER) et de section 29 x 2,2 mm est placée en fond de feuillure des vitrages sur les plaques isolantes insérées dans les profilés réf. 734.851 (FORSTER).

Lorsque les profilés de la série FUEGO LIGHT 120 (FORSTER) sont mis en œuvre, deux bandes de joint intumescent de référence 948.002 (FORSTER) et de section 24,5 x 2,2 mm sont mises en œuvre en fond de feuillure des vitrages sur les plaques isolantes insérées dans les profilés réf. 739.592 (FORSTER).

Ces bandes de joint intumescent sont coupées au droit des cales de vitrages.

Une bande de joint intumescent de référence KERAFIX FXL 200 (KUHN ou JUNG) d'épaisseur 2 mm et de largeur égale à l'épaisseur du vitrage associé est mise en œuvre **sur la tranche haute de chaque vitrage uniquement**, sur toute leur longueur et dans la continuité sur une retombée de 200 mm latéralement. Voir planche n°2 et 7.

Le calage des vitrages est assuré par des cales superposées de type FLAMMI 12 (KUHN ou JUNG) ou en PROMATECT-H ou PROMATECT-MT (PROMAT) ou en bois hêtre de sections respectives 80 x 29 x 3 mm et 80 x épaisseur du vitrage x 5 mm placées en dessous des vitrages à 100 mm de leurs extrémités.

Prise en feuillure : 15 mm
Jeu en fond de feuillure : 5 mm

Au niveau de la jonction entre deux vitrages, l'étanchéité est réalisée par un complexe composé d'une bande de joint intumescent de référence KERAFIX FXL 200 (KUHN ou JUNG) et de section (épaisseur du vitrage – 10 mm) x 2 mm collée sur le milieu et sur toute la longueur de la tranche de chacun des deux vitrages et d'un mastic silicone de référence DOWSIL 895 (DOW), déposé de part et d'autre des joints intumescents pour combler le jeu de 5 mm restant (voir planche n° 4).

Jeu entre vitrages : 4 mm

3.3.4. Construction support

3.3.4.1. Normalisées rigides

La cloison peut être fixée sur :

- du béton armé ayant une masse volumique d'au moins 2200 kg/m³ et une épaisseur d'au moins 150 mm ;
- un mur en blocs de béton, en maçonnerie ou en béton homogène ayant une masse volumique globale minimale de 1600 kg/m³ et une épaisseur d'au moins 150 mm ;
- un mur en blocs de béton, en béton cellulaire ayant une masse volumique globale de 500 kg/m³ et une épaisseur d'au moins 150 mm.

La fixation est réalisée par vis acier HUS 6 Ø 7,5 x 140 mm (HILTI) localisées à 225 mm des angles puis réparties au pas maximal de 650 mm. Pour les profilés de référence 734.851 (FORSTER), chaque coque reçoit une rangée de vis et celles-ci sont réparties en quinconce. Pour les profilés de référence 739.592 (FORSTER), les vis sont placées au niveau de la coque intermédiaire. Une cale en PROMATECT-H (PROMAT) de section minimale 40 x 40 mm et d'épaisseur maximale 25 mm est positionnée au droit de chaque fixation.

Le jeu périphérique maximal de 25 mm ainsi créé est étanché par bourrage de laine minérale de masse volumique moyenne théorique minimale 96 kg/m^3 recouverte soit par :

- silicone neutre
- tôle d'habillage
- tasseau en bois

Voir planches n° 3a à 3c et 5 à 7.

3.3.4.2. Normalisées flexibles

La cloison peut être prolongée latéralement par une cloison en plaques de plâtre d'épaisseur minimale 125 mm à ossature acier et triple parements en plaques de plâtre BA 13, devant faire l'objet d'un procès-verbal de classement en cours de validité prononçant au moins le classement EI 90 pour les hauteurs envisagées. Voir planche n°9.

Le montant de la cloison légère réalisant la jonction avec la cloison vitrée est composé d'un montant M48 également protégé sur les champs par 3 épaisseurs de plaques de plâtre BA13 fixées par vis adaptées au pas maximal de 300 mm. Voir planche n° 10.

La fixation de la cloison vitrée sur la cloison légère est réalisée par vis acier autoperceuses de dimensions minimales $\varnothing 6,3 \times 120 \text{ mm}$ localisées à 150 mm des angles puis réparties au pas maximum de 600 mm. Pour les profilés de référence 734.851 (FORSTER), chaque coque reçoit une rangée de vis et celles-ci sont réparties en quinconce. Pour les profilés de référence 739.592 (FORSTER), les vis sont placées au niveau de la coque intermédiaire.

Le jeu laissé entre la cloison vitrée et la cloison légère, compris entre 5 et 20 mm, est étanché par bourrage de laine de roche de masse volumique moyenne théorique minimale 96 kg/m^3 recouverte soit par :

- silicone neutre
- tôle d'habillage
- tasseau en bois

4. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

L'élément mis en œuvre dans les conditions décrites par le Laboratoire peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

5. CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

5.1. REFERENCE DES CLASSEMENTS

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.2 de la norme EN 13501-2 : 2016.

5.2. CLASSEMENTS

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

R	E	I	W	t	-	M	C	S	G	K
	E	I		90						
	E		W	90						
	E			90						

Aucun autre classement n'est autorisé.

6. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

6.1. A LA FABRICATION ET A LA MISE EN OEUVRE

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans l'appréciation de laboratoire de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, l'appréciation de laboratoire de référence pourra être demandée à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

6.2. SENS DU FEU

INDIFFERENT

6.3. DOMAINE DE VALIDITE DU PROCES-VERBAL

6.3.1. Dimensions hors tout

6.3.1.1. Dimensions hors tout de la cloison vitrée

Hauteur maximale de la cloison vitrée : 3760 mm
Largeur maximale de la cloison vitrée : illimitée

6.3.1.2. Dimensions hors tout des vitrages

Dimensions hors tout des vitrages CONTRAFLAM STRUCTURE 90 (V.S.G.I.) :

Epaisseur minimale (mm)	Largeur maximale (mm)	Hauteur maximale (mm)	Surface maximale du vitrage
45	1800	3500	Avec une surface maximale inférieure à 5,44 m ²
50	1800	3 600	Avec une surface maximale inférieure à 5,44 m ²

La largeur minimale autorisée est de 500 mm.

6.3.2. Constructions support

Les performances indiquées au paragraphe 5 du présent procès-verbal de classement sont valables pour des cloisons vitrées installées dans des constructions support telles que décrites au paragraphe 3.3.4 du présent document.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les cotes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.

7. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable CINQ ANS à dater de la délivrance du présent document, soit jusqu'au :

TREIZE MAI DEUX MILLE VINGT CINQ

Passé cette date, ce procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par le Laboratoire.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ce procès-verbal de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Maizières-lès-Metz, le 13 mai 2020

X 
Olivia LUCIFORA

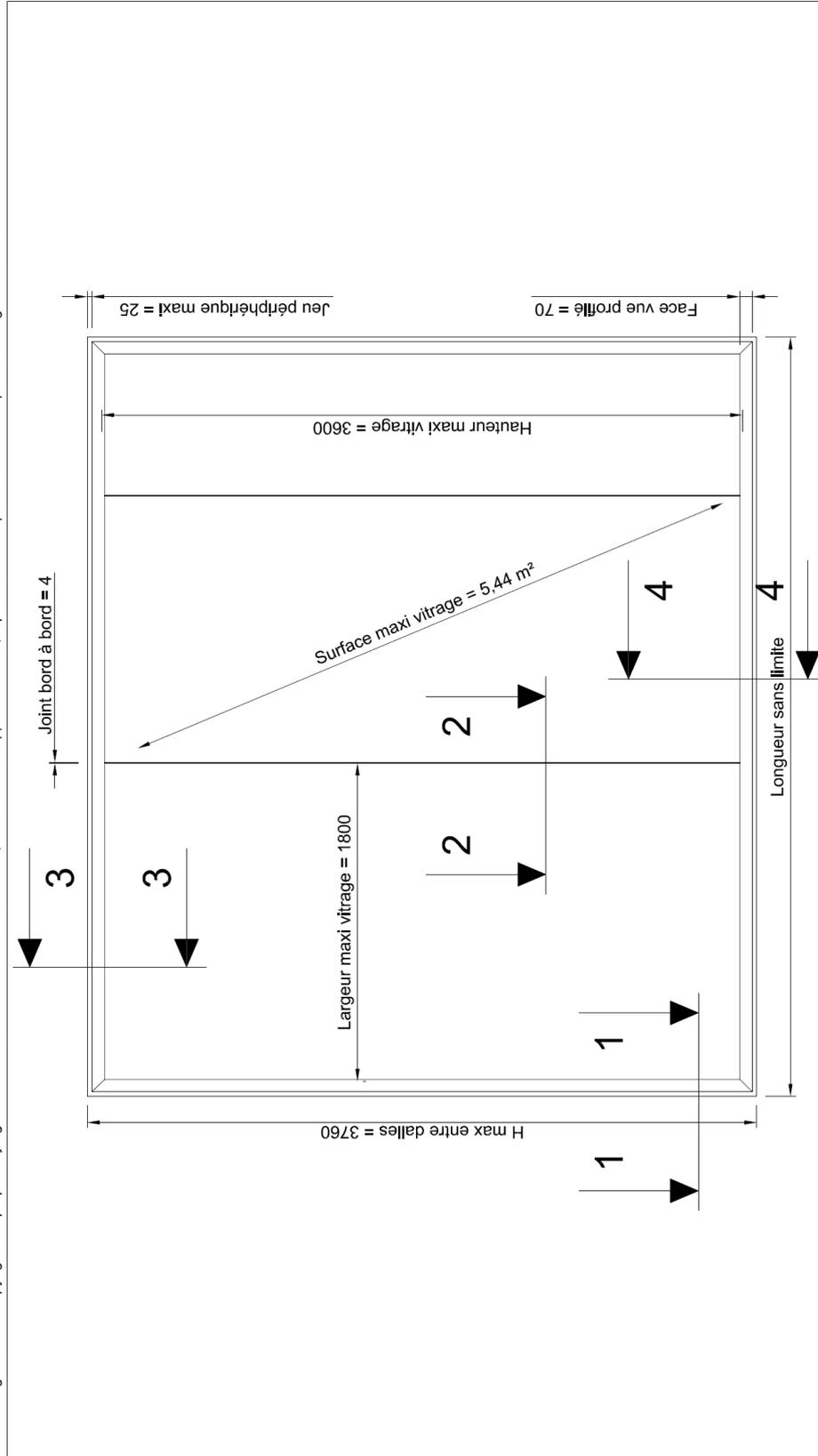
Chargé d'Affaires
Signé par : Olivia LUCIFORA

X 
Renaud
SCHILLINGER

Superviseur
Signé par : Renaud SCHILLINGER

Planche n°1 : Vue en élévation

This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

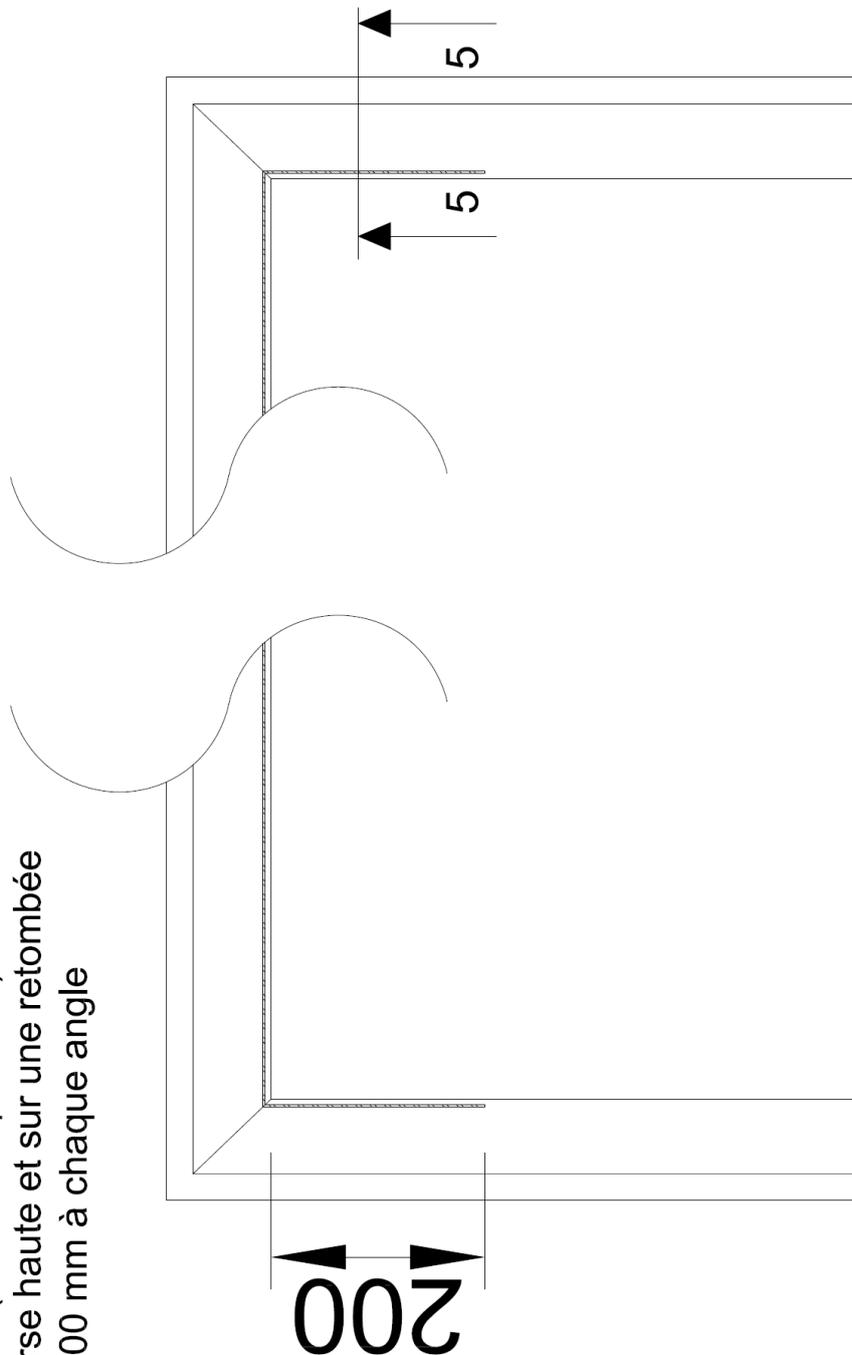


Title: Élévation		Version: 1
Certificate #: EFR-19-003008	Drawing Date: 16/09/2019	Unit: mm
Designer: Rémi GARRIGUES		
vetrotech SAINT-GOBAIN		

Planche n°2 : Détail sur le joint intumescent en traverse haute des vitrages

This drawing underlines copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

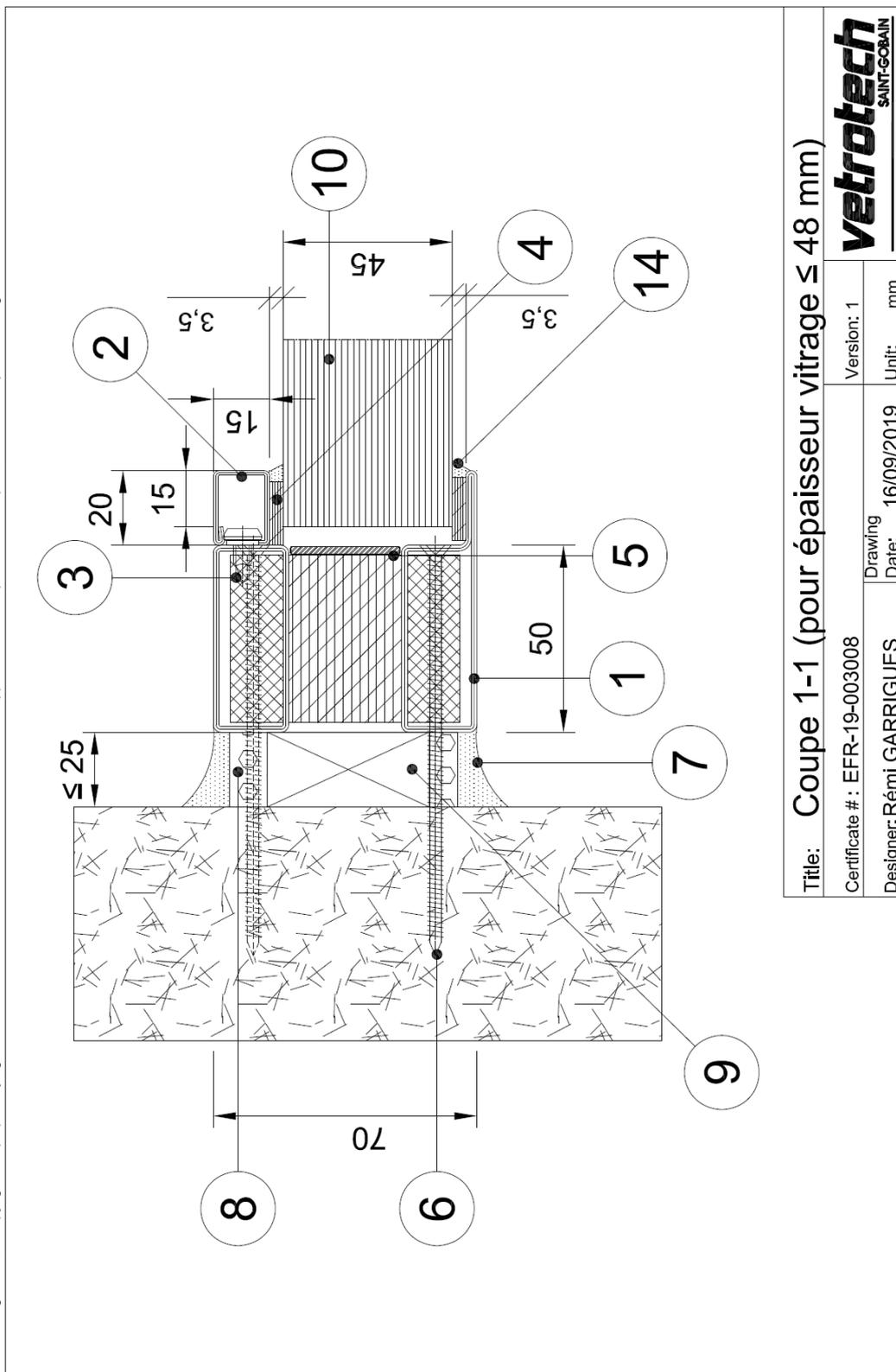
Présence d'une bande intumescente supplémentaire (FXL 200 ép. 2 mm) sur toute la traverse haute et sur une retombée verticale de 200 mm à chaque angle



Title: Élévation - Zoom en partie haute	
Certificate #: EFR-19-003008	Version: 1
Designer: Rémi GARRIGUES	Drawing Date: 16/09/2019
	Unit: mm
vetrotech SAINT-GOBAIN	

Planche n°3a : Coupe horizontale 1-1 :
Détail sur les montants pour vitrages d'épaisseur inférieure à 48 mm

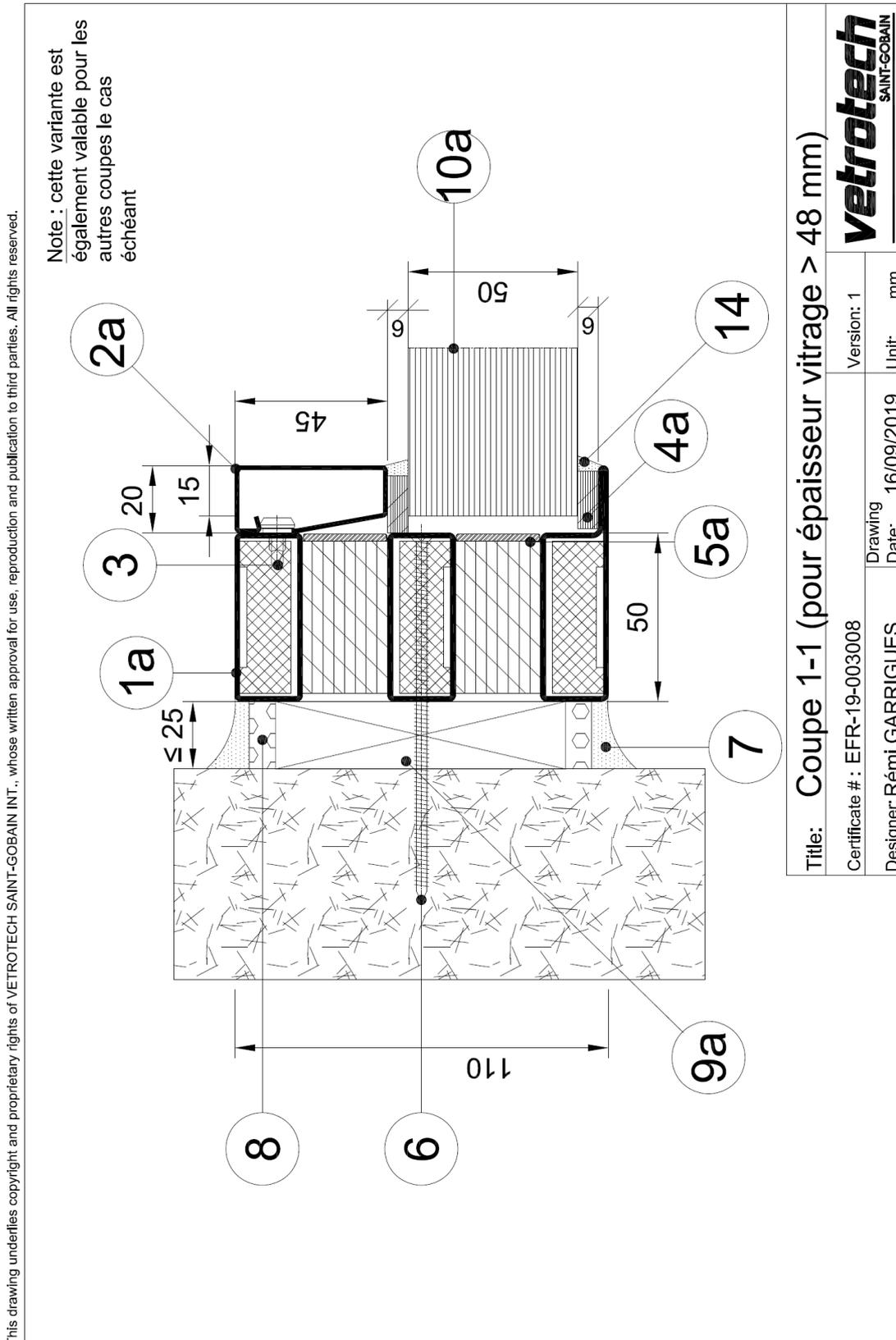
This drawing underlines copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.



Title: Coupe 1-1 (pour épaisseur vitrage ≤ 48 mm)	
Certificate #: EFR-19-003008	Version: 1
Designer: Rémi GARRIGUES	Drawing Date: 16/09/2019
	Unit: mm



**Planche n°3b : Variante Coupe horizontale 1-1 :
 Détail sur les montants pour vitrages d'épaisseur supérieure à 48 mm**



**Planche n°3c : Variante Coupe horizontale 1-1 :
 Détail sur les montants pour vitrages d'épaisseur comprise entre 55 et 63 mm**

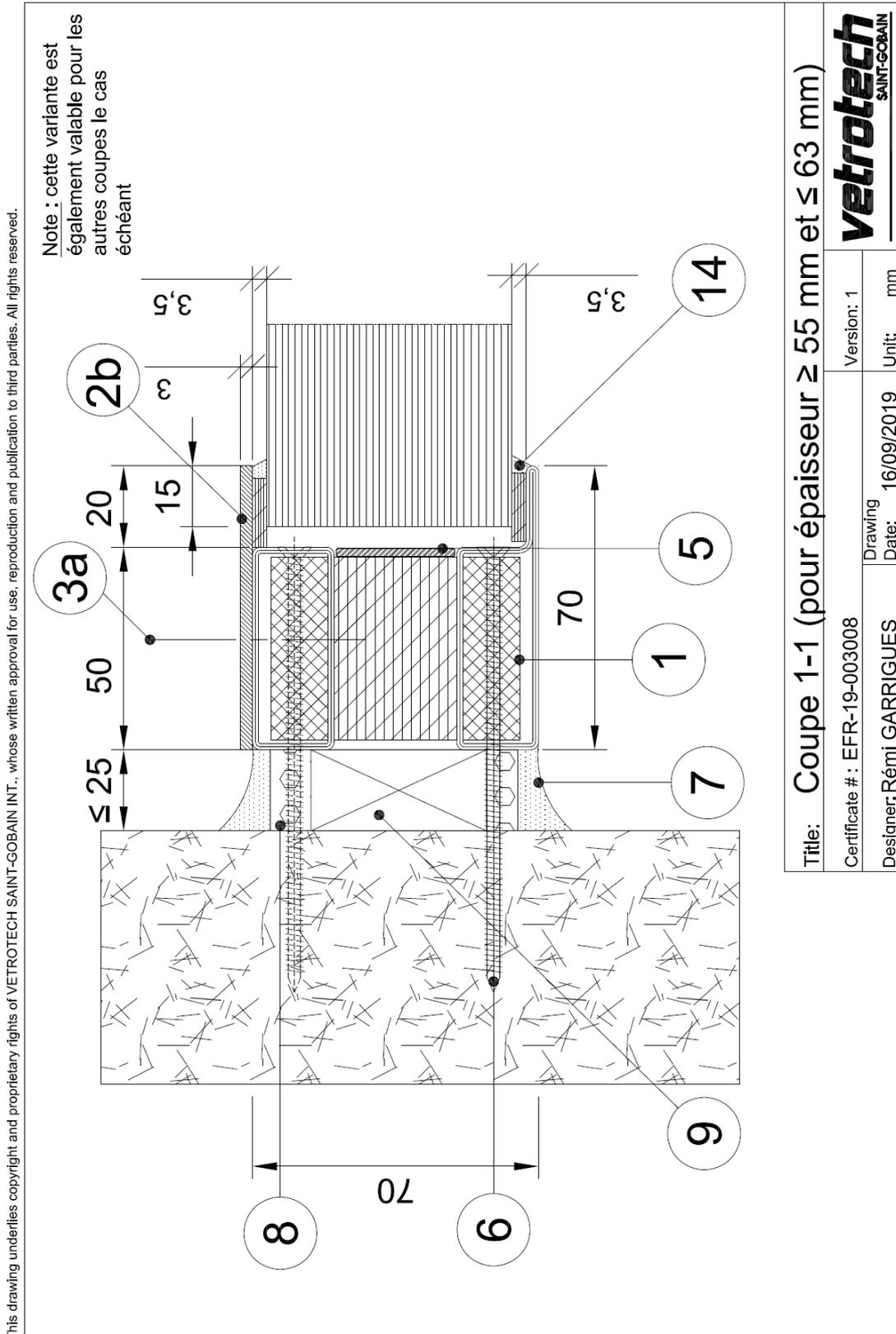
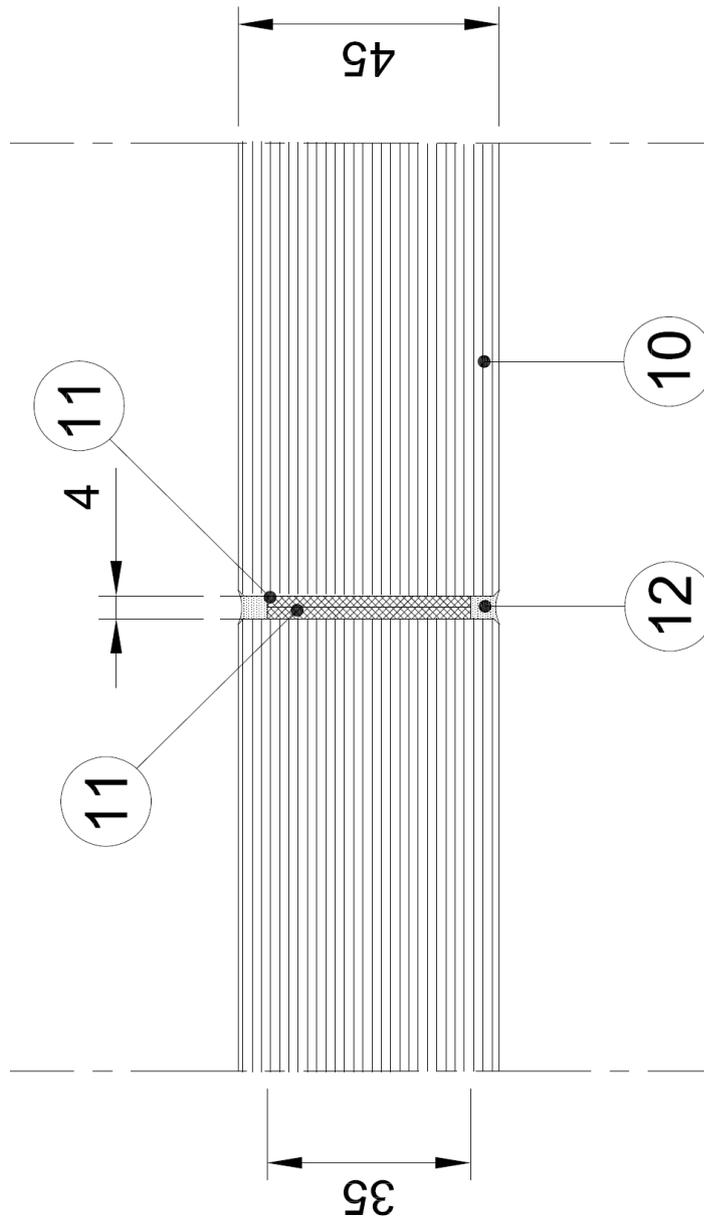


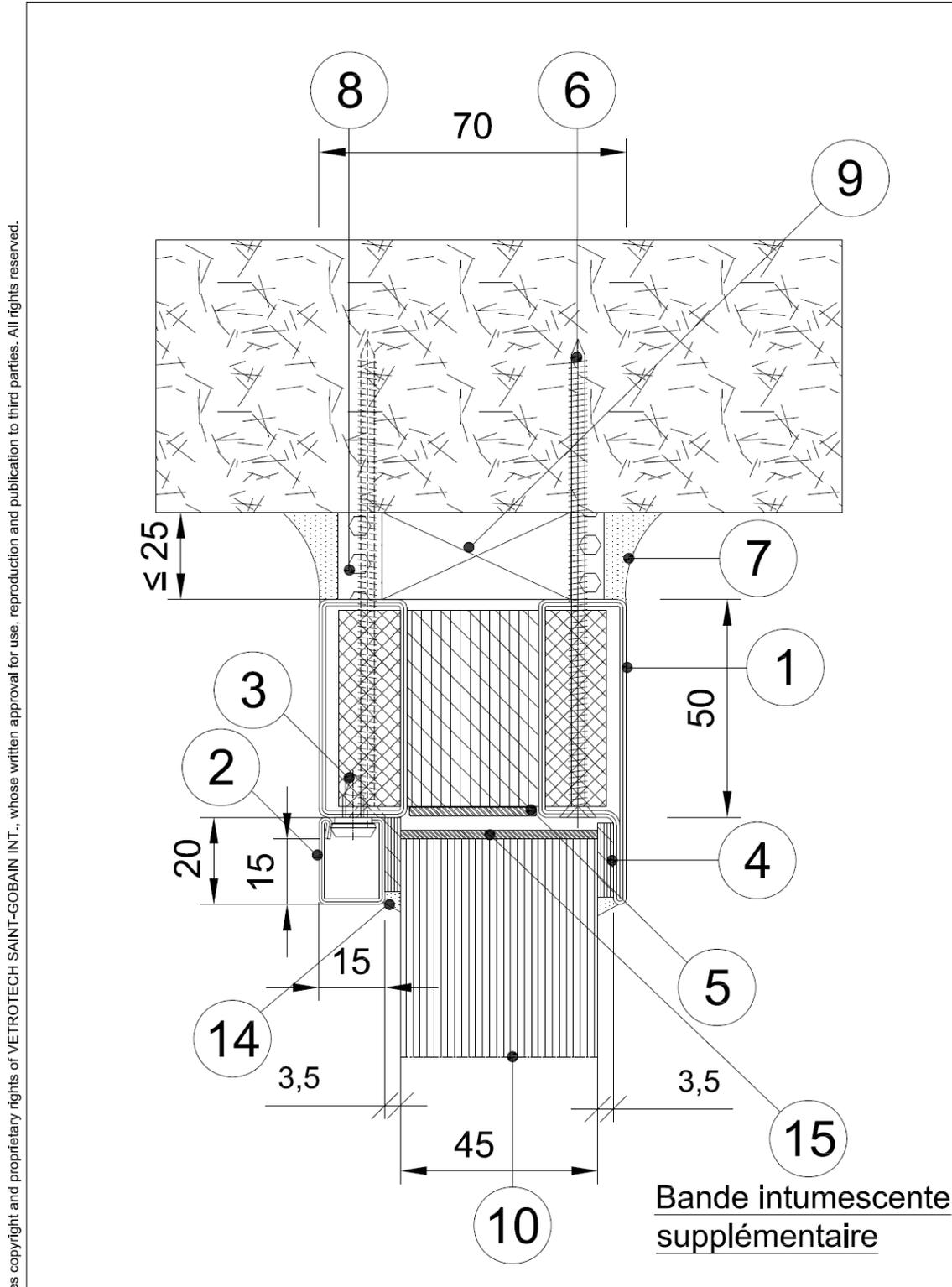
Planche n°4 : Coupe horizontale 2-2 : Détail de la jonction bord à bord

This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.



Title: Coupe 2-2		Version: 1	
Certificate #: EFR-19-003008		Drawing Date: 16/09/2019	
Designer: Rémi GARRIGUES		Unit: mm	
		vetrotech SAINT-GOBAIN	

Planche n°5 : Coupe verticale 3-3 : Traverse haute

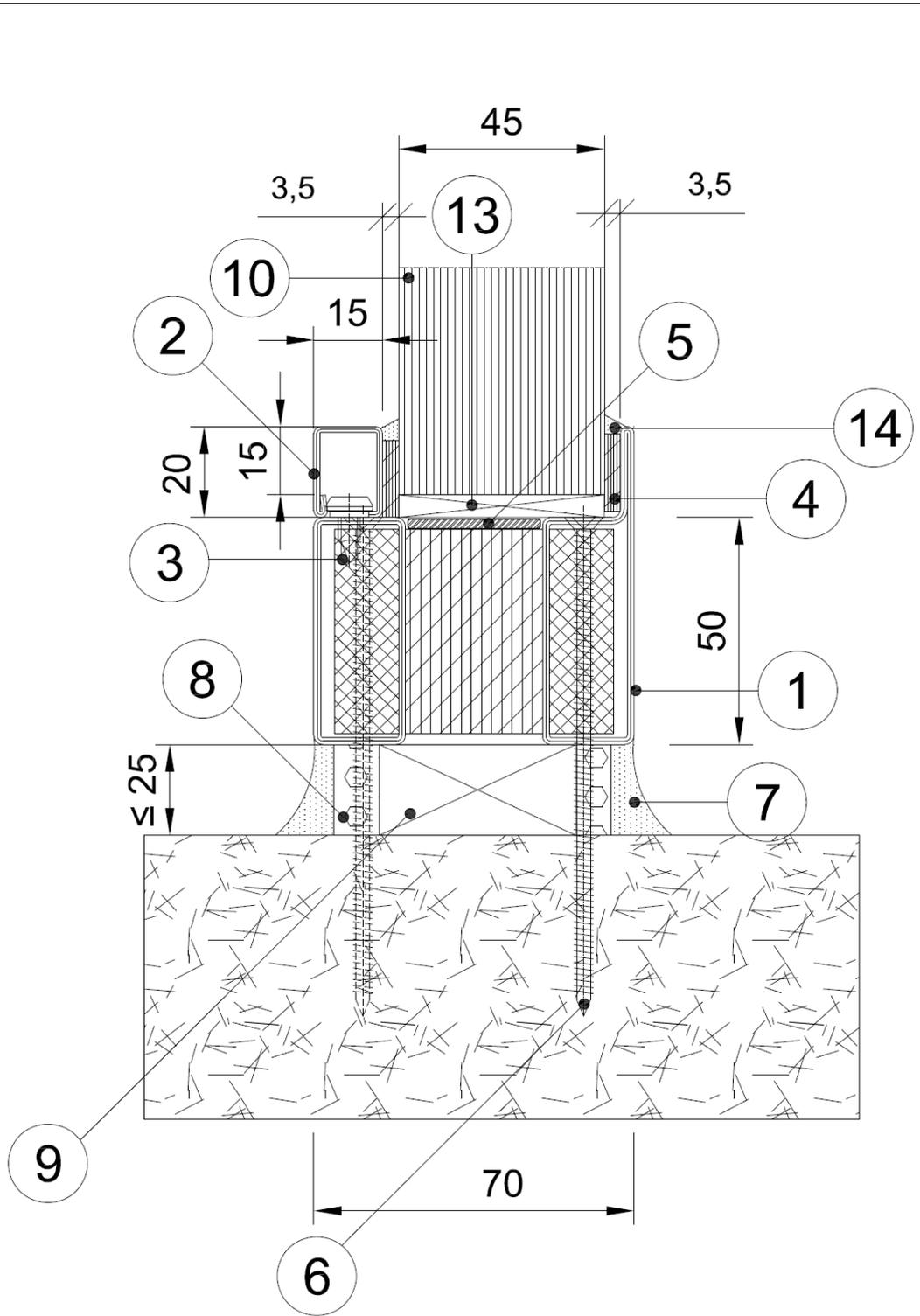


This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

Title: Coupe 3-3		Version: 1		vetrotech SAINT-GOBAIN
Certificate #: EFR-19-003008		Unit: mm		
Designer: Rémi GARRIGUES		Drawing Date: 16/09/2019		

Planche n°6 : Coupe verticale 4-4 : Traverse basse

This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.



Title: Coupe 4-4

Certificate # : EFR-19-003008

Version: 1

Designer: Rémi GARRIGUES

Drawing Date: 16/09/2019

Unit: mm



Planche n°7 : Coupe horizontale 5-5 : Détail sur retours verticaux de 200 mm du joint intumescent placé en traverse haute des vitrages

This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

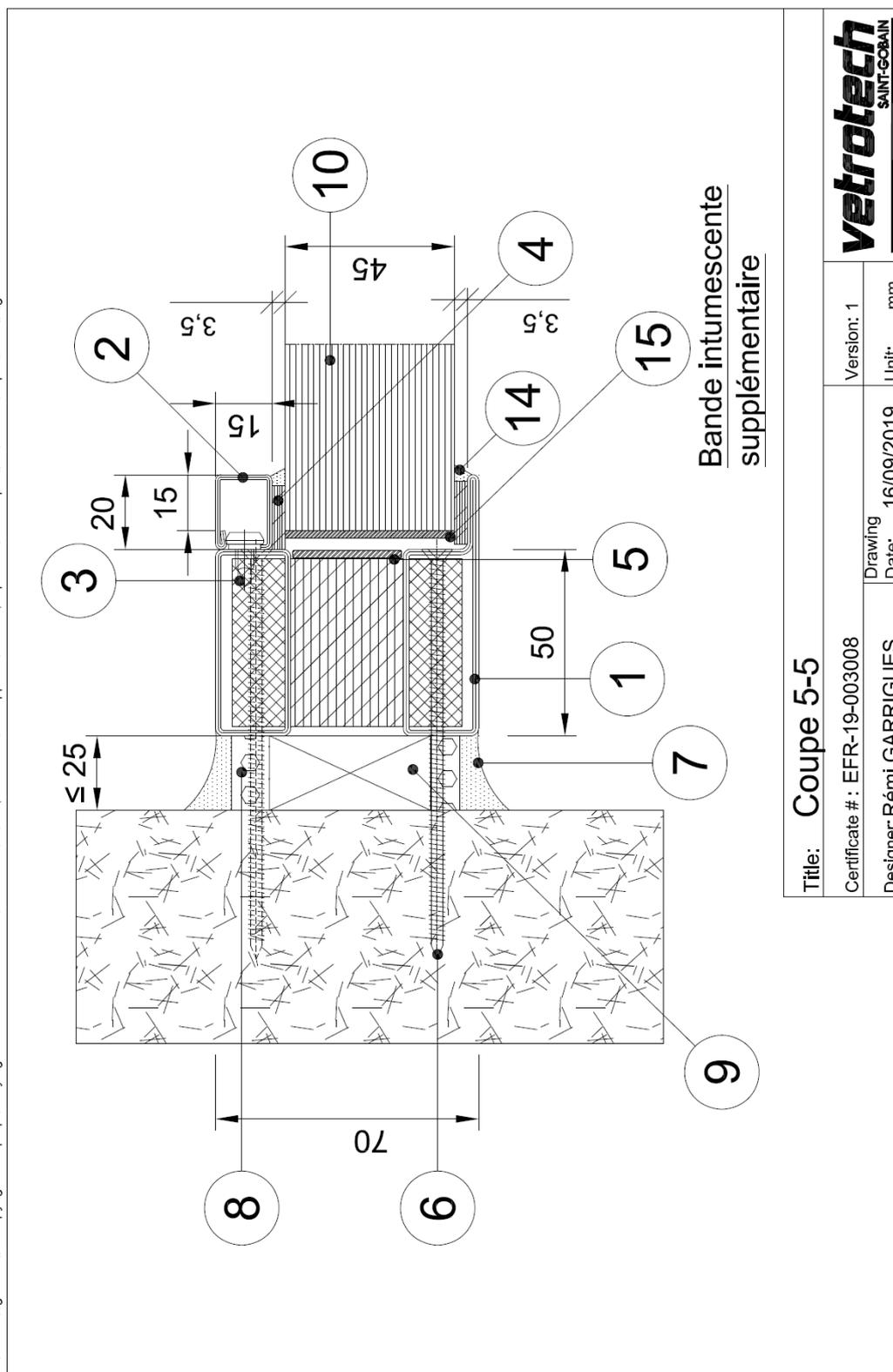


Planche n°8 : Nomenclature

This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

- ① Profilé Forster Fuego Light 90 réf. 734.851, section 50 x 70 mm hors ailette
- ①a Profilé Forster Fuego Light 120, réf. 739.592, section 110 x 50 mm hors ailette
- ② Parclose Forster réf. 901226, section 15 x 20 mm
- ②a Parclose Forster réf. 901249, section 45 x 20 mm
- ②b Plat acier filant ép. 3 mm, largeur 70 mm
- ③ Vis de parclose Forster 906577 / 906578 / 906579
- ③a Vis de fixation du plat acier, M4 x 30 mm (minimum), au pas de 250 mm
- ④ Fibre minérale 948004, section 15 x 4 mm
- ④a Fibre minérale 948006, section 15 x 6 mm
- ⑤ Joint intumescent Forster 948015 pour Fuego Light 90, section 29 x 2,2 mm
- ⑤a Joint intumescent Forster 948002 pour Fuego Light 120, section 24 x 2,2 mm
- ⑥ Vis de fixation Ø7,5 mm (en alternance dans les deux coques), pas de 650 mm
- ⑦ Silicone neutre
- ⑧ Laine de roche
- ⑨ Cale de fixation en Promatect-MT ou H, 40 x 40 x jeu périphérique
- ⑨a Cale de fixation en Promatect-MT ou H, 70 x 70 x jeu périphérique
- ⑩ Vitrage Contraflam Structure 90, épaisseur 45 mm
- ⑩a Vitrage Contraflam Structure 90, épaisseur 50 mm
- ⑪ Joint intumescent Kerafix FXL 200, section (ép. vitrage - 10) x 2 mm
- ⑫ Mastic silicone DC 895 (Dow Corning)
- ⑬ Cale de vitrage, section 80 x ép. vitrage x 5 mm
- ⑭ Silicone neutre
- ⑮ Joint intumescent Kerafix FXL 200, section 40 x 2 mm
(traverse haute + retombée verticale de 200 mm)

Title: **Nomenclature**

Certificate # : EFR-19-003008

Version: 1

Designer: Rémi GARRIGUES

Drawing Date: 16/09/2019

Unit: mm



Planche n°9 : Mises en œuvre possibles dans cloison légère

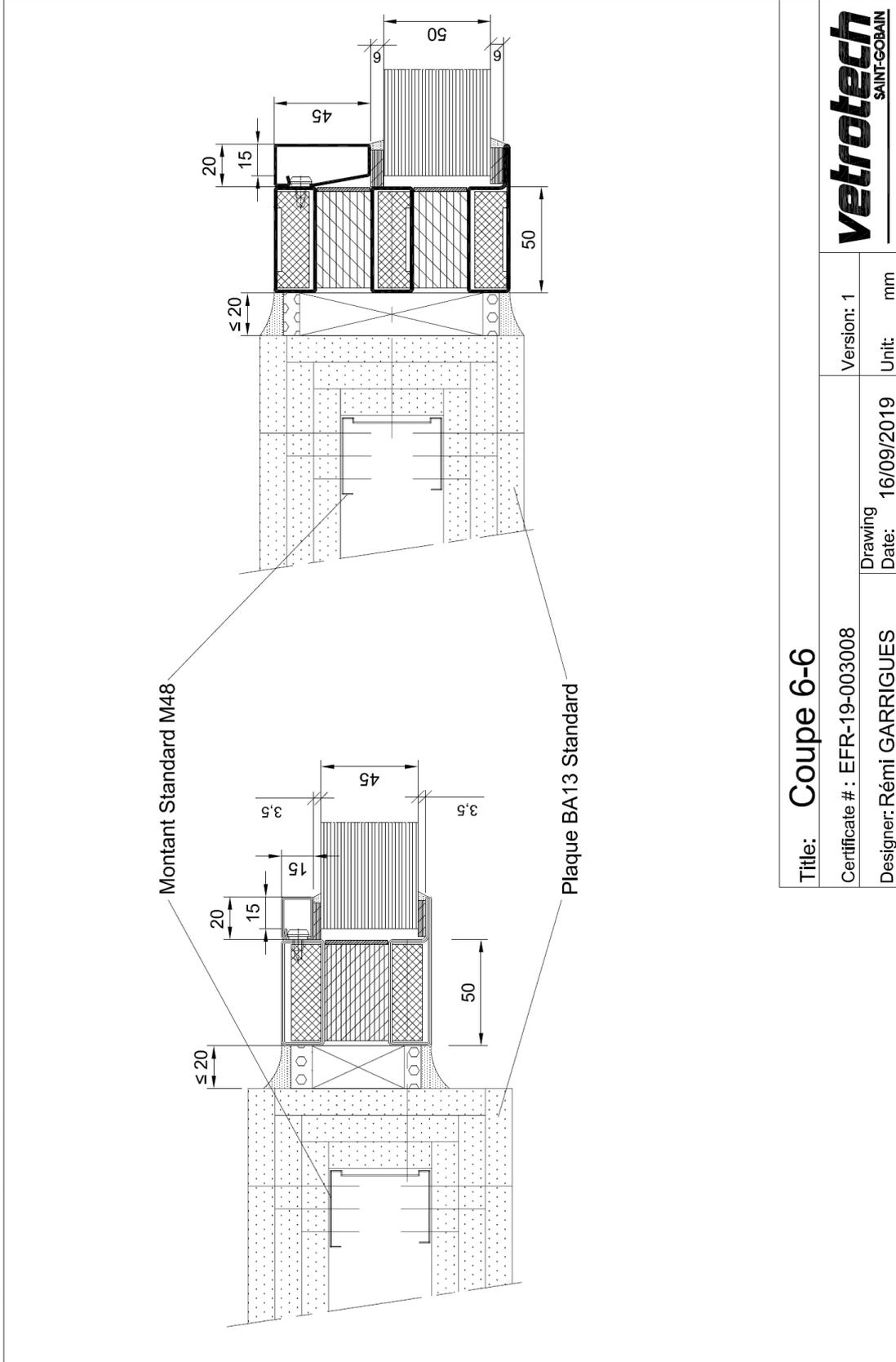
This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

CLOISON LÉGÈRE

Title: Raccordement possible avec cloison légère			
Certificate # : EFR-19-003008	Version: 1	vetrotech SAINT-GOBAIN	
Designer: Rémi GARRIGUES	Drawing Date: 16/09/2019	Unit: mm	

Planche n°10 : Coupe horizontale 6-6 : Jonction latérale sur cloison légère

This drawing underlies copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.

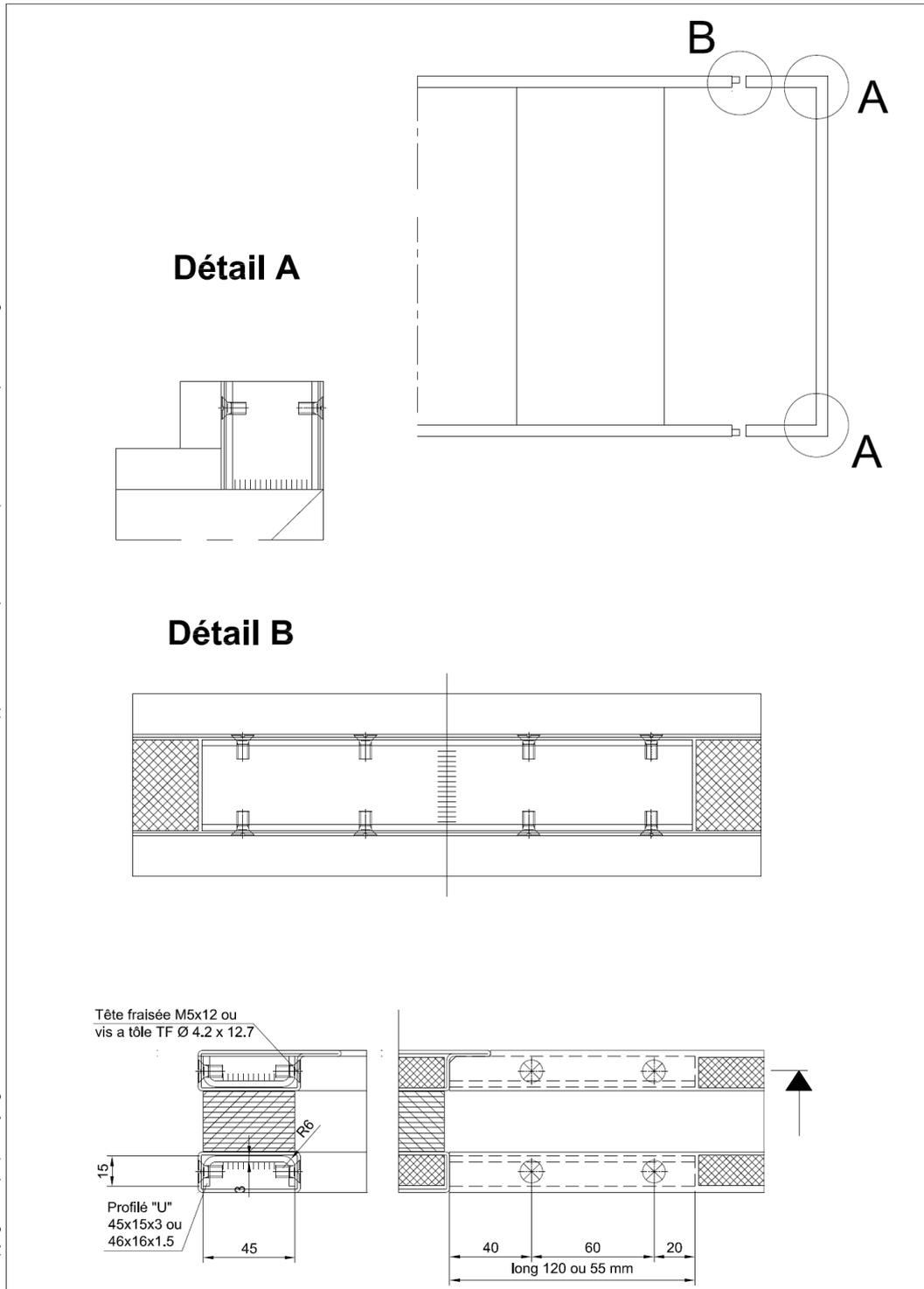


Title: Coupe 6-6		Version: 1
Certificate # : EFR-19-003008	Drawing Date: 16/09/2019	Unit: mm
Designer: Rémi GARRIGUES		

vetrotech
SAINT-GOBAIN

Planche n°11 : Détail des assemblages mécaniques

This drawing underlines copyright and proprietary rights of VETROTECH SAINT-GOBAIN INT., whose written approval for use, reproduction and publication to third parties. All rights reserved.



Title: Assemblages		
Certificate #: EFR-19-003008	Version: 1	
Designer: Rémi GARRIGUES	Unit: mm	
Drawing Date: 16/09/2019		

Planche n°12 : Différentes compositions possibles du vitrage CONTRAFLAM STRUCTURE 90

**DIFFERENTES COMPOSITIONS POSSIBLES DU VITRAGE
CONTRAFLAM STRUCTURE 90® MONOLITHIQUE**

Pour tout remplacement, prendre en compte :

- L'épaisseur maximale possible dans le profilé : 76 mm (*)
- Le poids maximal de verre possible : Sans limite

Remplacement d'une face SGG SECURIT® 6 ou 8 mm par
Une face SGG SECURIT® (8, 10, 12 mm)
Une face SGG DIAMANT® (6, 8, 10, 12 mm)
Une face SGG PARSOL® (6, 8, 10, 12 mm)
Une face SGG DECORGLASS® (6 mm)
Une face SGG MIRASTAR® (6, 8, 10 mm)
Une face SGG MASTERGLASS® (6, 8 mm)
Une face SGG EMALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
Une face SGG OPALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
Une face SGG SERALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
Une face SGG STADIP PROTECT® 44.2 (9 mm)
Une face SGG STADIP PROTECT® 55.2 (11 mm)
Une face SGG STADIP PROTECT® 66.2 (13 mm)
Une face SGG STADIP PROTECT® 88.2 (17 mm)
Une face SGG STADIP PROTECT® SP 510 (10 mm)
Une face SGG STADIP PROTECT® SP 615 (15 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 44.1 (8 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 44.2 (9 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 55.1 (10 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 55.2 (11 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 66.1 (12 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 66.2 (13 mm)
Une face SGG STADIP SILENCE® 88.2 (17 mm)
Une face SGG STADIP ANTELIO® 46.2 (11 mm)
Une face SGG STADIP SATINOVO® 46.2 (11 mm)
Une face SGG STADIP SATINOVO® MATE 46.2 (11 mm)
Une face SGG STADIP® COLOR 44.2 (9 mm)
Une face SGG STADIP® COLOR 55.2 (11 mm)
Une face SGG STADIP® COLOR 66.2 (13 mm)
Une face SGG SPYGLASS® 46.2 (11 mm)
Une face SGG MIRASTAR® 55.2 (11 mm)
Une face VETROGARD ATTACK P6B® (15 mm)
Une face VETROGARD ATTACK P7B® (22 mm)
Une face VETROGARD ATTACK P8B® (27 mm)
Une face POLYGARD ATTACK P6B® (15 mm)
Une face POLYGARD ATTACK P7B® (15 mm)
Une face POLYGARD ATTACK P8B® (17, 23 mm)

Merci de nous consulter pour une demande de produit spécifique non mentionné ici

(*) Attention épaisseur de vitrage de 48 mm maximum avec profilé Fuego Light 90

NOTICE DE RECOMMANDATIONS

(Ce document fait partie intégrante de notre confirmation de commande)

CETTE NOTICE DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE TRANSMISE AUX INSTALLATEURS

L'ENTREPRISE S'ASSURERA SYSTÉMATIQUEMENT :

- 1°/ du classement exigé (E (pare-flammes) ou EI (coupe-feu))
- 2°/ du degré de classement (E 30, E 60, EI 30, EI 60, EI 90, ...)
- 3°/ du sens du feu (sens unique ou recto-verso)
- 4°/ du type d'ouvrage (cloison, porte, façade, ouvrant de service, verrière, ...)
- 5°/ des dimensions des vitrages (les dimensions maxi des vitrages indiquées dans les PV doivent être respectées, *en tenant compte de l'orientation portrait ou paysage*).

L'ENTREPRISE PREND ACTE DES POINTS SUIVANTS CONCERNANT LA LIVRAISON :

- 1°/ Pour les livraisons, il appartient à l'entreprise de prévoir le personnel ainsi que les moyens de déchargement.
- 2°/ Les livraisons sur chantier restent exceptionnelles et ne peuvent être envisagées qu'après accord de notre service commercial. Les caisses ou chevalets doivent être déchargés par chariot élévateur ou par grue.
- 3°/ Lors d'une livraison, il est impératif de viser le bordereau de livraison du transporteur en précisant le nombre de colis déchargés et le cas échéant de mentionner les vitrages cassés ou manquants.
- 4°/ Si des vitrages sont cassés ou des caisses livrées à plat, après avoir fait les réserves sur le bordereau du transporteur, l'entreprise doit adresser au transporteur une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 48 heures ouvrables, en joignant des photos des dommages, avec copie par mail à Vetrotech Saint-Gobain Atlantique (vsga.orders@saint-gobain.com).

L'ENTREPRISE PREND ACTE DES POINTS SUIVANTS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES VITRAGES :

- 1°/ Les vitrages PYROSWISS[®], VETROFLAM[®] et CONTRAFLAM[®] sont fournis prêts à être mis en œuvre. Après livraison, ils ne doivent être ni recoupés, ni percés, ni sablés, ni dépolis, ni traités, ni usinés d'aucune façon.
- 2°/ La mise en œuvre doit être conforme au PV de classement, en particulier les références des différents matériaux (joints intumescents, joints de vitrage, ...), les prescriptions de calage et la prise en feuillure.
- 3°/ La pose des vitrages doit respecter les règles suivantes :
 - Dans le cas des vitrages VETROFLAM[®] monolithiques, l'estampille sera positionnée côté feu, donc lisible côté feu uniquement.
 - Dans le cas des vitrages VETROFLAM[®] ou PYROSWISS[®] montés en isolant, la contreface (trepée ou feuilletée) sera positionnée côté feu. L'estampille sera lisible côté feu uniquement.
 - Dans le cas des vitrages VETROFLAM[®] ou PYROSWISS[®] assemblés en feuilleté, la contreface sera positionnée côté feu. L'estampille sera lisible côté feu uniquement.
 - Dans le cas des vitrages CONTRAFLAM[®], l'estampille doit toujours être positionnée en partie basse.
 - Dans le cas des vitrages CONTRAFLAM[®] montés en isolant, le vitrage CONTRAFLAM[®] doit toujours être situé côté intérieur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter nos conditions particulières et instructions d'installation détaillées, disponibles dans notre tarif général.